

**PROVINCE DE QUÉBEC**39<sup>e</sup> LÉGISLATURE1<sup>RE</sup> SESSION

QUÉBEC, LE 19 MAI 2010

## CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

*Québec, le 19 mai 2010*

Aujourd'hui, à quinze heures cinquante minutes, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 87 Loi sur la publicité légale des entreprises

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.